

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

SOMMAIRE :

Préambule

Article 1. PRIX

Article 2. DISPONIBILITE ET COMMANDE

Article 3. PAIEMENT

Article 4. SECURISATION DES PAIEMENTS ET DES DONNEES PERSONNELLES

Article 5. CONFIRMATION ET VALIDATION DE LA COMMANDE

Article 6. FRAIS DE TRAITEMENT

Article 7. OBTENTION DES PRODUITS

Article 8. DROIT DE RETRACTATION

Article 9. ANNULATION - REMBOURSEMENT

Article 10. SERVICE CLIENTELE ET SUIVI DE COMMANDE

Article 11. RESPONSABILITE

Article 12. DROIT APPLICABLE

Article 13. MEDIATION

Article 14. MENTIONS LEGALES

Préambule

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « Conditions Générales ») visent à définir strictement les relations contractuelles entre FESTIK, société par actions simplifiée immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 752 277 426, ci-après dénommée « FESTIK », et toute personne souhaitant procéder à un achat ci-après dénommée « l'Acheteur », via le site internet www.festik.net/billets/cap-sur-cap, et toutes ses déclinaisons (cap-sur-cap.festik.net, billetterie.festik.net/cap-sur-cap...) ci-après dénommé « le site marchand » ainsi que les conditions applicables à tout achat effectué par le biais du site internet.

FESTIK et l'Acheteur sont ci-après dénommés individuellement une Partie et collectivement les Parties.

L'Acheteur consent avoir lu et accepté sans réserve et dans leur intégralité les présentes Conditions Générales.

FESTIK assure par le biais du site marchand la vente de différents types de Produits, relatifs à l'organisation d'Evènements, tels que ces termes en majuscule sont définis en article 1 des présentes.

Il est expressément précisé que FESTIK agit pour le compte de :

Cap sur Cap
2 bis Boulevard Montebello

8100 ALBI
France

organisateur de spectacles, stages, manifestations ou évènements divers, ci-après dénommée l' « Organisateur ».

FESTIK intervient ainsi comme simple intermédiaire de vente entre l'Acheteur et l'Organisateur.

En conséquence, les présentes Conditions Générales régissent exclusivement les ventes des Produits sur le Site et en aucun cas les Evènements eux-mêmes.

Les présentes Conditions Générales sont systématiquement portées à la connaissance de chaque ACHETEUR pour lui permettre de passer Commande.

En conséquence, le fait de passer Commande, implique l'adhésion entière et sans réserve de l'Acheteur à ces Conditions Générales.

Toutefois, certaines activités proposées peuvent comporter des conditions particulières spécifiques. L'existence de telles conditions particulières sont indiquées dans la présentation de chaque événement en question lors de la réservation.

Ces Conditions Générales sont les seules applicables et remplacent toutes autres conditions, sauf dérogation préalable, expresse et écrite. FESTIK se réserve de pouvoir modifier ses Conditions Générales à tout moment. Dans ce cas, les Conditions Générales applicables seront celles en vigueur à la date de la Commande par l'Acheteur.

Article 1. PRIX

- **1.1** Les prix des Produits sont indiqués en euros toutes taxes comprises hors participation aux frais de

traitement et d'expédition visés ci-après.

- **1.2** Différents types de tarifs peuvent être proposés notamment selon les manifestations. Pour certains tarifs, des pièces justificatives pourront être demandées, selon les conditions indiquées sur le Site.
- **1.3** FESTIK se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les Produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des Commandes.
- **1.4** Toutes les Commandes quelle que soit leur origine sont payables en euros.
- **1.5** Les Produits demeurent la propriété de l'Organisateur jusqu'à l'encaissement complet et définitif du prix par FESTIK.
- **1.6** S'agissant des billets, le prix figurant au recto du billet est le prix global payé par l'Acheteur. Le prix payé par l'Acheteur ne peut être modifié sans l'accord de l'Organisateur. Le nombre total de places en réservations cumulées par personne ne peut être supérieur au nombre de places définies par l'Organisateur toutes catégories confondues et à défaut par FESTIK.
Une même personne ne saurait effectuer plusieurs Commandes espacées dans le temps pour contourner cette règle.
Pour certains spectacles, à la demande de l'Organisateur, l'Acheteur recevra des contremarques à la place des billets.
Dans ce cas, les billets sont à retirer en échange des contremarques selon les conditions indiquées sur le site.
- **1.7** Les tarifs indiqués ne comprennent ni l'accès à l'Internet et/ou au Site, ni le coût des lignes téléphoniques. La connexion à Internet relève de la responsabilité de l'Acheteur. FESTIK ne peut être tenu pour responsable de la qualité de la ligne proposée par le fournisseur d'accès Internet.

Article 2. DISPONIBILITE ET COMMANDE

• 2.1 Disponibilité

Les réservations de Produits s'effectuent en temps réel.

Dans ce cadre, le serveur de FESTIK informe l'Acheteur en temps réel sur la disponibilité des Produits au moment de la passation de sa Commande.

Toutefois, pour certaines catégories de spectacles ou de stages, la disponibilité des billets ou droits d'inscription peut être soumise à conditions (par exemple : respect de critères d'âge, de nombre de participants, de parité pour les stages de danse mixte, etc.), à la discrétion de l'Organisateur.

• 2.2 Commande

La page "votre panier" est une page récapitulative de Commande qui permet à l'Acheteur de vérifier le nombre de Produits commandés.

Il est précisé que la Commande n'est effectuée qu'au moment de la validation sur la page « votre panier ».

La disponibilité des Produits ne peut donc s'apprécier qu'au moment de la validation effective de la Commande.

Article 3. PAIEMENT

- **3.1** Selon le délai existant entre la date à laquelle l'Acheteur effectue sa Commande, les options de ventes retenues par l'Organisateur, et la date à laquelle se déroule l'Evènement, l'Acheteur dispose ou non du choix entre trois modes de paiement : chèque, espèces ou carte bancaire.
 - **3.1.1. Le paiement par chèque :**
Cette option n'est proposée que si l'Organisateur l'a acceptée et si les délais entre la date de la Commande et la date de l'Evènement sont suffisants. Le paiement par chèque s'effectue après réservation, qui équivaut à une prise d'option.
Afin de garantir la disponibilité des places, l'Acheteur doit faire parvenir son chèque de règlement dans les délais indiqués lors de la réservation et rappelés dans le mail de confirmation afin que son option puisse être validée. Il est obligatoire de préciser au dos du chèque le nom de l'Acheteur et le n° de sa Commande.
L'ordre du chèque et l'adresse à laquelle il doit être expédié sont indiqués sur le Site et rappelés dans le mail de confirmation.
L'option consentie à l'Acheteur ne sera validée qu'après réception du chèque de règlement.
Passé le délai indiqué lors de la Commande et rappelé dans le mail de confirmation, si le chèque de règlement n'est pas reçu par l'organisateur, l'option s'annulera automatiquement.
Attention : Les billets ne seront expédiés qu'après réception du chèque. FESTIK et l'ORGANISATEUR ne sauraient être tenus pour responsables pour tout retard pris lors de l'envoi du chèque ou par les services postaux.
 - **3.1.2. Le paiement par carte bancaire :**
Le paiement par carte bancaire permet à l'ACHETEUR de réserver ses PRODUITS en ligne et immédiatement de manière ferme et définitive. Les cartes acceptées pour le paiement d'une commande sont les cartes des réseaux Carte Bleue / Visa et Eurocard / Mastercard.
- **3.2** Un seul mode de paiement est autorisé par Commande.
 - **3.2.1** Si l'un des Evènements choisis par l'Acheteur fait l'objet d'un mode de paiement imposé, il détermine le mode de paiement de l'ensemble des Evènements choisis. L'Acheteur est alors informé de cette disposition.
 - **3.2.2** Si plusieurs Evènements font l'objet de modes de paiement imposés et incompatibles, il est possible à l'Acheteur de scinder sa Commande en plusieurs Commandes.

Article 4. SECURISATION DES PAIEMENTS ET DES DONNEES PERSONNELLES

• 4.1. Sécurisation des paiements

Le paiement par carte bancaire permet à l'ACHETEUR de réserver ses PRODUITS en ligne et immédiatement de manière ferme et définitive. Les cartes acceptées pour le paiement d'une commande sont les cartes des réseaux Carte Bleue / Visa et Eurocard / Mastercard.

FESTIK garantit la totale confidentialité des informations bancaires de l'Acheteur, sécurisées par le protocole SSL et le dispositif 3D secure, qui contrôle systématiquement la validité des droits d'accès lors de paiements par carte bancaire et crypte tous les échanges afin d'en garantir la confidentialité.

• 4.2 Données personnelles

Le paiement par carte bancaire permet à l'ACHETEUR de réserver ses PRODUITS en ligne et immédiatement de manière ferme et définitive. Les cartes acceptées pour le paiement d'une commande sont les cartes des réseaux Carte Bleue / Visa et Eurocard / Mastercard.

Compte tenu du caractère personnel des informations dont elles pourraient être amenées à prendre connaissance dans le cadre de l'exécution de ses services, Festik s'engage à ce que lesdites informations soient traitées dans le strict respect des dispositions de la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel, et plus particulièrement à la loi n°78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dite « Loi Informatique et Libertés », au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 dit « RGPD » et le Considérant 47 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (ci-après dénommée ensemble la « Réglementation »).

Article 4.2.1. Finalités du service

Conformément à l'exécution des prestations attendues, Festik effectue des traitements de Données Personnelles, relatifs à :

- La gestion de la relation commerciale avec l'Organisateur : gestion contractuelle, devis, commandes, factures, comptabilité;
- La fourniture des services de commercialisation de billetterie en ligne Personnes concernées par les traitements;
- Les représentants et personnels de l'Organisateur intervenant dans le contrat et la présente convention et les collaborateurs habilités de Festik;
- Les spectateurs (publics).

Article 4.2.2. Données collectées

Il est expressément convenu que, dans le cadre des prestations réalisées, Festik est tenu de collecter les Données Personnelles nécessaires à l'exécution du service de billetterie. Il s'agit :

De données Spectateurs :

- Données d'identification (Civilité, nom, prénom, adresse mail, numéro de téléphone);
- Données de localisation géographique (code postal);
- Données économiques (Moyen de paiement, montant réglé HT et TTC, commission perçue par le Distributeur);
- Des données supplémentaires peuvent être collectées uniquement si cela revêt un caractère obligatoire pour le traitement d'une finalité métier particulière (gestion des adhésions, demande de facture de la part d'un spectateur), ou sur demande expresse de l'Organisateur : adresse postale, date de naissance, tranche d'âge.

Les destinataires de ces données sont :

- L'Organisateur;
- Les collaborateurs habilités de Festik;
- Ses prestataires, partenaires et sous-traitants (hébergeur informatique, cabinet comptable, banque);

Article 4.2.3. Traitements réalisés

Festik est amené à réaliser des traitements sur les données à caractère personnel collectées sur instruction de l'Organisateur :

- Vente de Billets au nom du Distributeur pour le compte de l'Organisateur;
- Gestion de l'envoi et de la distribution des billets aux spectateurs acheteurs;
- Gestion de la relation cliente avec les spectateurs (suivi commandes, réclamations);
- Gestion de la relation commerciale et contractuelle avec l'Organisateur;
- Administration technique des sites de publicité et de vente en ligne : Accès, hébergement, affichage, copie, sauvegarde, stockage des données.

Dans l'intérêt des Organismes, et uniquement avec leur accord, Festik peut être amené à effectuer des campagnes de communication croisées auprès de leurs publics.

Cette collaboration se fera sans que chaque Organisateur ne doive fournir ses données à un autre organisme. Festik se chargera de contacter les deux groupes de public, sans fournir à chaque Organisateur d'autres données personnelles que celle qui lui appartiennent directement. Festik peut également utiliser les données à des fins de prospection commerciale (actualités, événements...) sur la base de son intérêt légitime.

Festik s'engage à ne jamais diffuser les données personnelles de l'Organisateur à des partenaires tiers sans son

accord.

L'organisateur dispose d'un droit d'usages des données personnelles dans la limite de la réglementation. Il lui est possible, en vertu du Considérant 47 d'exploiter ces données sur la base de son intérêt légitime, par exemple dans le cadre de sa propre prospection (considérant 47).

Article 4.2.4. Durée de conservation des données

Les données sont conservées par Festik pendant 6 ans, en vertu de la Réglementation sur la billetterie dématérialisée et les obligations en matière de comptabilité, de facturation et de délivrance de justificatifs (Code de commerce – art. L123-22 - alinéa 2).

Les données de prospection sont conservées 3 ans après le dernier contact, en vertu de l'article 5-1-e du RGPD et des recommandations de la CNIL.

Les bases légales du traitement sont le contrat (données Organisateur), le consentement (données spectateur) et l'intérêt légitime (prospection commerciale de Festik ou de l'Organisateur).

Article 4.2.5. Droits des personnes concernées

Conformément à la Réglementation, les personnes concernées bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et – en cas de motif légitime d'opposition au traitement de leurs données personnelles ainsi qu'un droit à la limitation et à la portabilité de leurs données dans les conditions prévues au Règlement.

Ils peuvent exercer leurs droits par e-mail à l'adresse suivante : dpo@festik.net. Toute demande d'exercice de droits doit être accompagnée d'un justificatif d'identité..

Article 5. CONFIRMATION ET VALIDATION DE LA COMMANDE

La Commande des Produits n'est définitivement confirmée et n'engage FESTIK qu'à réception de l'e- mail confirmant que la Commande a bien été validée.

En conséquence, l'Acheteur est invité à consulter sa messagerie électronique et éventuellement ses courriers indésirables.

L'Acheteur déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions Générales de vente avant la passation de sa Commande. La validation de la Commande vaut donc acceptation de ces Conditions Générales de vente.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées par FESTIK constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées entre FESTIK et l'Acheteur.

Article 6. FRAIS DE TRAITEMENT

Pour chaque Commande, il pourra être facturé, en sus du prix des PRODUITS et des frais d'expédition, des frais de traitement dont le montant sera indiqué sur le site lors de la validation de la Commande.

Article 7. OBTENTION DES PRODUITS

- **7.1** Le mode d'obtention des Produits est lié au mode de paiement choisi, aux options retenues par l'Organisateur, et au délai existant entre la date de la réservation et la date de l'EVENEMENT.
- **7.2 Impression des billets à domicile (E-TICKET) :**
 - **7.2.1** Le billet imprimable à domicile permet d'imprimer les billets achetés sur une imprimante ordinaire à partir d'un accès internet. Il permet à l'Acheteur d'obtenir ses billets de façon instantanée, sans attendre de les recevoir par courrier, ou sans avoir à se déplacer dans un point de vente.
 - **7.2.2** Pour être valide, le billet doit être imprimé en mode portrait, sur une feuille A4 blanche, vierge recto et verso. A chaque place achetée correspond un billet.
 - **7.2.3** Ce billet n'est ni échangeable, ni remboursable. Il est personnel et incessible.
 - **7.2.4** Les billets imprimables à domicile sont pourvus d'un code unique. La validité des billets est contrôlée à l'entrée.
Il est impossible d'être admis à l'entrée plusieurs fois avec le même billet. Seule la première personne à présenter le billet sera admise à assister à l'Evènement. Elle est présumée être le porteur légitime du billet.
Il est interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire le billet d'une quelconque manière, ou de le mettre à disposition à de telles fins.
L'Organisateur peut refuser l'entrée de la manifestation lorsque plusieurs impressions, reproductions, copies ou imitations d'un billet imprimable à domicile sont en circulation et qu'un accès à l'Evènement a déjà été concédé préalablement au détenteur d'une impression, d'une reproduction, d'une copie ou d'une imitation du billet imprimable à domicile correspondant.
L'Organisateur n'est notamment pas obligé de procéder à une vérification de l'identité de la personne présentant le billet imprimable à domicile afin de vérifier qu'il s'agit bien de l'acheteur de billets, ni de vérifier l'authenticité du billet imprimable à domicile dans la mesure où l'imitation ou la copie ne peut être identifiée de manière indubitable en tant que telle lors du contrôle d'entrée à l'Evènement.
Si le détenteur d'un billet imprimable à domicile est refoulé pour cette raison lors d'un contrôle d'accès, il n'existe aucun droit à remboursement du prix acquitté.
 - **7.2.5** FESTIK décline toute responsabilité pour les anomalies pouvant survenir en cours de Commande, de

traitement ou d'impression du billet imprimable à domicile dans la mesure où elle ne les a pas provoquées intentionnellement ou par suite de négligences en cas de perte, vol ou utilisation illicite du billet imprimable à domicile.

Il ne sera remis au client aucun duplicata ou certificat, rémission du billet, de quelque nature que ce soit, autre que le seul billet initial imprimable par le client.

- **7.2.6** Le remboursement du paiement des Evénements annulés avec des billets imprimables à domicile s'effectue automatiquement vis-à-vis de l'ACHETEUR au moyen d'un crédit sur la carte de crédit indiquée lors du processus de Commande. Le droit au remboursement revient exclusivement à l'Acheteur qui est porté sur le billet imprimable à domicile et il n'est pas transmissible.

- **7.3 Enregistrement des billets dans un WALLET (M-TICKET) :**

- Le destinataire d'un billet pourra choisir l'option d'enregistrer son billet dans Apple Wallet (depuis un terminal sous ios) ou un Wallet spécifique : FestikWallet sous Android.
- Les caractéristiques d'un M Ticket sont identiques à celles d'un E-Ticket, précisées ci- dessus.

Article 8. DROIT DE RETRACTATION

- **8.1 Absence de droit de rétractation pour les billets et droits d'inscription**

Conformément à l'article L.121-20-4 du Code de la Consommation, les billets et droits d'inscription, afférents à des prestations de services de loisirs, ne font pas l'objet d'un droit de rétractation. Toute Commande est ferme et définitive.

- **8.2 Droit de rétractation pour les autres PRODUITS**

En application de l'article L. 121-20 du Code de la consommation, l'Acheteur dispose d'un délai de sept jours francs à compter de la réception des PRODUITS pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs, ni à payer de pénalités, à l'exception, le cas échéant, des frais de retour.

Lorsque le délai de sept jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Les retours doivent s'effectuer à l'adresse suivante :

Cap sur Cap

2 bis Boulevard Montebello

8100 ALBI

France

En cas d'exercice du droit de rétractation, l'Organisateur procèdera au remboursement des sommes versées par l'Acheteur, sans frais. Le remboursement sera effectué dans un délai maximum de trente jours après réception du retour.

Toutefois, à l'exception des billets, droits d'inscription et d'adhésion, seuls les Produits retournés en parfait état dans leur emballage d'origine pourront être remboursés. Les Produits retournés incomplets, abîmés, endommagés ou salis par L'Acheteur ne seront pas repris.

Article 9. ANNULATION - REMBOURSEMENT

- **9.1** Aucun duplicata de billet ou droit d'inscription ne pourra être délivré y compris en cas de perte ou de vol. Un billet ou droit d'inscription ne peut également être revendu à un prix supérieur à celui porté au recto dudit billet ou droit d'inscription.
Lors du contrôle à l'entrée du lieu de l'Evènement, une pièce d'identité avec photo en cours de validité pourra être demandée et elle devra correspondre au nom inscrit sur le billet ou droit d'inscription si celui-ci est nominatif.
- **9.2** Les Evènements se déroulent sous la seule responsabilité de l'Organisateur. FESTIK ne peut, en aucun cas, être tenu pour responsable.
- **9.3** À l'annonce de l'annulation ou d'une modification de date, d'horaire ou de lieu d'un spectacle pour lequel l'Acheteur avait réservé des places, celui-ci accepte que l'organisateur puisse utiliser les coordonnées saisies lors de la réservation pour le tenir informés de la marche à suivre.
L'Acheteur est invité en tout état de cause à vérifier 24 heures avant la manifestation que celle-ci est bien maintenue sans modification en consultant tous les supports de communications mis à sa disposition par l'organisateur.
- **9.4** Un billet ou droit d'inscription ne peut être remboursé même en cas de perte ou de vol, ni repris, ni échangé, sauf en cas d'annulation d'un Evènement et de décision par l'Organisateur du remboursement des billets.
En cas d'annulation d'un Evènement, seul le prix du billet ou droit d'inscription sera remboursé, hors frais de traitement et frais d'expédition visés plus haut.
Ce remboursement n'interviendra qu'en faveur de l'acquéreur initial contre remise du billet ou droit d'inscription.
Dans tous les cas, aucun frais d'expédition ou de traitement de quelque nature que ce soit, ne sera remboursé ou dédommagé.
En cas d'annulation du spectacle du fait de l'Organisateur : - les paiements par carte bancaire feront l'objet d'un recredit automatique ; - les règlements par chèques seront remboursés par l'Organisateur.

Article 10. SERVICE CLIENTELE ET SUIVI DE COMMANDE

Pour toute information, question ou réclamation, l'Acheteur peut contacter FESTIK par email à l'adresse contact@festik.net, ou par courrier à l'adresse suivante : FESTIK 105 Boulevard Pierre et Marie Curie - 31200

TOULOUSE.

Article 11. RESPONSABILITE

FESTIK est responsable de plein droit à l'égard de l'Acheteur de la bonne exécution des obligations résultant du contrat conclu à distance.

La responsabilité de FESTIK ne saurait être engagée dans l'hypothèse où l'inexécution ou la mauvaise exécution d'une obligation serait imputable soit à l'Acheteur, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers à la Commande, ou résulterait d'un évènement de force majeure, tel que définie par l'article 1218 du Code civil et la jurisprudence des Tribunaux français.

FESTIK ne pourra être reconnu responsable des dommages de toute nature, tant matériels, qu'immatériels, directs ou indirects qui pourraient résulter de l'organisation de l'Evènement ou de la participation de l'Acheteur à l'Evènement. L'Organisateur fixe le règlement propre à l'organisation de l'Evènement et qui est pleinement applicable à l'Acheteur. Ces règlements sont communiqués à l'Acheteur par l'Organisateur.

A ce titre, l'Acheteur est seul responsable de l'utilisation et de l'exploitation qu'il fait du Produit commandé sur le Site. FESTIK ne pourra être tenu responsable en cas d'atteinte à la législation ou aux droits des tiers dans le cadre de cette utilisation et de cette exploitation.

FESTIK n'est pas responsable si un quelconque dysfonctionnement du Site, indépendant de sa volonté, empêche notamment l'Acheteur de passer ou de valider une Commande.

Article 12. DROIT APPLICABLE

La vente des PRODUITS visés aux présentes conditions de vente est soumise à la loi française.

En cas de litige, les tribunaux français sont seuls compétents.

Article 13. MEDIATION

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation.

L'entité de médiation retenue est : CNPM MÉDIATION CONSOMMATION.

En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM MÉDIATION CONSOMMATION - 27, avenue de la Libération - 42400 Saint-Chamond.

Article 14. MENTIONS LEGALES

FESTIK est une société spécialisée dans la commercialisation, la conception, la distribution, la gestion, l'organisation de réservation et de billetterie de spectacles et de manifestations de tous types et de toutes natures ; le courtage numérique ; la formation ; la commercialisation de prestations et services informatiques et internet ; la gestion de salle de spectacles, de concerts, d'évènements, de foires, de colloques, de séminaires.

Dénomination : FESTIK

Siège social : 105 Boulevard Pierre et Marie Curie 31200 TOULOUSE - FRANCE

Représentant légal : Monsieur KEMLIN Etienne

Directeur de la Publication : Etienne Kemlin

Hébergeur du site Ovh , 19 Pl. Françoise Dorin, 75017 Paris

Capital Social : 33 920,00 EUROS

RCS : 752 277 426 RCS TOULOUSE

N°Id. T.V.A. : FR26752277426

contact@festik.net